ACADÉMIE DE LA ROCHELLE

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES NATURELLES

DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE

ANNALES DE 1893.

N° 29.



LA ROCHELLE
TYP. E. MARTIN, S^r DE G. MARESCHAL, RUE DE L'ESCALE, 20.

1893

EXCURSION GÉOLOGIQUE

Du 15 Mai 1892

A ARDILLIÈRES.

RAPPORT PAR M. DOLLOT.

La Société des Sciences Naturelles a fait le 15 mai 1892 sa seconde excursion aux environs d'Ardillières dans la zone corallienne-séquanienne faisant suite à celle visitée le 18 avril à Angoulins.

Ont pris part à l'excursion MM. Beltremieux, Boissellier, Brochet, Gatau, Millot, Escoff, Dollot.

Partis de La Rochelle par le train de 5 heures 34 m. du matin, MM. Beltremieux, Brochet, Gatau, Millot, Dollot arrivaient à 6 h. 18 m. à la gare de Ciré où M. Boissellier les attendait.

La section de botanique ne comptant qu'un seul membre, les autres étant empêchés, toute la caravane partit à pied pour Ciré et Ardillières et de là vers le Thou.

Jusque-là rien de marquant à signaler, mais au Thou nous étions en plein massif coralligène.

Des carrières nombreuses, mais peu profondes, ouvertes pour l'extraction des matériaux de construction, des moëllons principalement, ont mis à découvert de nombreux polypiers formant îlot en cet endroit. Ces récifs madréporiques se trouvent signalés dans la légende annexée à la carte géologique au 1/80,000e révisée par M. Boissellier (feuille 152, La Rochelle 1891). Ils forment un cordon littoral qui commence à Angoulins, pointe du Ché, passe par les carrières d'Angoulins, se montre à l'ouest de Salles, au sud du château de Cramahé et se dirige vers les communes de Thou, Forges, Ardillières, Landrais, dans la zone que nous nous proposons d'explorer.

Entre le Thou et Forges aux abords du chemin de fer se trouve un bloc volumineux de polypiers. Un autre moins remarquable gît avec des débris intéressants dans les carrières au lieu dit « La Pierrière », au S.-E. du Thou.

Nous avons pu constater que dans ces carrières, par les fossiles plus ou moins intacts trouvés par les ouvriers, toute la faune d'Angoulins devait s'y rencontrer.

Nous n'avons vu aucun oursin, mais il y avait des radioles de *Cidaris mammosa*, de nombreux *Diceras arietinum*, ainsi que *Nautilus giganteus*, *Natica rupellensis*, *Plagiostoma lœviusculum*, *Ceromya excentrica*, *C. obovata*; *Natica hemispherica*, *Tellina incerta*, *Cyprina*.

Du Thou nous dirigeant vers Landrais nous voyons dans les talus du chemin et par places, de nombreux polypiers.

Arrivés à la jonction des chemins du Thou à Landrais et d'Ardillières à Chambon, nous revenons sur

Ardillières et à mi-chemin nous nous arrêtons aux carrières : principal but de l'excursion. Là, M. Escoff nous attendait.

Commençant notre visite par les exploitations au sud de la route, nous ramassons dans les déblais de la partie rocailleuse feuilletée qui recouvre à l'ouest les bancs stratifiés exploités de nombreuses *Natica rupellensis* possédant leurs coquilles.

Au-dessous de ce découvert de carrières dont l'épaisseur est de 2 mètres environ se trouve une masse calcaire oolithique en bancs épais demi-dur, dont on extrait quelques blocs de pierres de taille ou des moëllons propres à la construction.

Dans ces bancs généralement stratifiés, exploités sur 2 à 3 mètres de hauteur on aperçoit quelques traces de Nérinées et de *Natica rupellensis* (moulage intérieur seulement).

A l'Est de cette carrière nous avons trouvé des débris d'*Acrocidaris nobilis* dans une partie marneuse.

Les carrières au nord de la route sont actuellement plus importantes qu'au sud. Dans la masse on y a trouvé plusieurs fois des dents de ganoïdes et nous en voyons des échantillons au Muséum Fleuriau ; elle renferme des *Natica rupellensis* (moulage intérieur seulement) des *Diceras arietinum*.

La rocaille ou plaquettes du découvert contient notamment des radioles de *Cidaris mammosa*, des *Pholadomies*, *Nérinées*, *Trigonies*, *Diceras*, *Céromies*, *Cardium*, *Arches*, *Tellines*, *Terebratules*, *Rhynchonelles*, *Pecten*, débris d'encrines ; nous y avons recueilli une tige et la base d'un calice.

Ces quelques fossiles se trouvent tous à la pointe du

ché à Angoulins ; il n'y a donc aucun doute sur la classification admise pour ces carrières.

A midi et demi nous arrivions à Ardillières où le déjeûner était préparé. Ensuite le train qui devait nous ramener à Aigrefeuille ne passant qu'à 5 heures 22 m. à Ciré, nous avons utilisé le temps qui nous restait pour visiter les deux monuments mégalithiques qui se trouvent aux environs.

Le premier dit « Pierre Levée », d'un bel effet, se voit de loin sur un petit mamelon à un kilomètre S. E. d'Ardillières.

Il se compose d'une large dalle de 0,30 à 0,40 centimètres d'épaisseur ayant 2^{m}80 de longueur sur 2^{m}50 de largeur, reposant sur trois dalles verticales, d'égales hauteurs, à 1^{m} 50 du sol. Deux de ces dalles sont parallèles et orientées N.-S. La troisième transversale ferme imparfaitement l'ouverture nord. Au sud aucune trace de fermeture.

Descendant vers le hameau le Bois des Mothes, que nous traversons, nous arrivons, après avoir franchi le ruisseau, à un autre dolmen connu sous le nom de « Pierre Fouquerée » et situé à environ 200 mètres à l'ouest du Bois des Mothes, un kilomètre sud d'Ardillières.

Il se compose d'une dalle ayant 3^{m}20 de longueur sur 2^{m}25 de largeur, 0,55 d'épaisseur renversée vers le nord suivant une inclinaison d'environ 40° et reposant à son sommet à 1^{m}50 du sol, sur la dalle ouest restée debout et sur celle du nord et de l'est brisées et couchées. La dalle verticale E. n'a plus que moitié de sa hauteur ; au sud l'ouverture est libre. Comme pour le précédent dolmen l'orientation est N.-S.

Ces deux dolmens sont formés de calcaires à polypiers. On en voit des dessins au Muséum Fleuriau où se trouvent, provenant de la « Pierre Fouquerée » de nombreux débris d'ossements, quelques silex, des fragments de dentales et l'agrafe en terre cuite d'un collier.

L'heure du train nous rappelant nous nous rendons à la gare de Ciré. A Aigrefeuille nous nous séparons de MM. Boissellier et Escoff qui retournent à Rochefort, puis nous rentrons à La Rochelle où nous arrivons à 6 heures, après une belle journée bien employée.

